

20 déc 2025 -08:35

Appartient à [Conseil des ministres du 19 décembre 2025](#)

Désignation d'un magistrat au sein de la commission administrative chargée de la surveillance du recueil de données

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden et du ministre de la Défense Theo Francken, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant un magistrat au sein de la commission administrative chargée de la surveillance des méthodes spécifiques et exceptionnelles de recueil de données par les services de renseignement et de sécurité.

Tom Van den Hende est désigné comme membre effectif de la commission (en qualité de juge) pour un mandat de cinq ans.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce extérieur
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<https://francken.belgium.be>
kabinet.francken@mil.be

Jan Van Camp
Porte-parole
+32 470 59 84 43
jan.vancamp@mil.be

Kaatje Natens
Porte-parole
+32 473 80 07 33
kaatje.natens@mil.be